Rapport Annuel – BSO PATRIMOINE

Exercice du 1er janvier 2022 au 30 décembre 2022

BSO PATRIMOINE

FR0010080911

NATURE	OPCVM
TYPE	FCP
SOCIETE DE GESTION	SAINT OLIVE GESTION
DELEGATION DE GESTION	NEANT
COMMISSAIRE AUX COMPTES	AURYS ENTREPRENEURS SAS

VALEUR LIQUIDATIVE AU 30/12/2022	1 836,15€
NOMBRE DE PARTS EN CIRCULATION AU 30/12/2022	80 519

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

BSO PATRIMOINE

Code ISIN : FR0010080911

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion : SAINT OLIVE GESTION

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'objectif de BSO PATRIMOINE est la recherche à tout moment de l'optimisation du couple risque/performance par une allocation diversifiée d'actifs composée d'actions et de produits de taux d'émetteurs de Pays Européens, gérée de manière discrétionnaire.

L'indicateur de référence : 25% DJ EURO STOXX Large + 75% Bloomberg Euro Aggregate 3-5 ans Total return (LE35TREU).
L'indice EURO STOXX Large est un indice de la famille Dow Jones STOXX calculé comme la moyenne arithmétique pondérée d'un échantillon d'une centaine de grandes capitalisations de la zone Euro. L'indice Bloomberg Euro Aggregate 3-5 ans Total return (LE35TREU) mesure la composante Trésorerie de l'Euro-Aggregate. Il est composé d'obligations publiques à taux fixe des pays souverains de la zone euro notées Investment Grade. Il faut cependant noter que la gestion du FCP n'étant pas indicielle, la performance du FCP pourra, le cas échéant, s'écarter sensiblement de cet indicateur de référence.

La stratégie d'investissement de l'OPCVM repose sur une gestion discrétionnaire active.

La sélection des actions, principalement de la zone euro et dans la limite de 50% de l'actif, a pour principaux critères la compréhension du métier, la qualité des dirigeants et la valorisation de la société.
Les critères de valorisation et de rentabilité sont appréhendés selon une approche privilégiant l'analyse financière au travers des ratios habituels (Price/ Earning, Price/Cash-Flow, Valeur d'entreprise/chiffre d'affaires, Marge nette, Rendement, …) appréciés selon le secteur d'activité des sociétés émettrices. Le gestionnaire peut, en outre, investir dans des dossiers de retournement, notamment lorsque la valeur de marché d'un émetteur devient inférieure à sa valeur estimée. L'exposition au risque action sera comprise entre 0% et 50%.

Le choix des émetteurs des instruments de taux relève du respect des contraintes de liquidité et d'une analyse fondamentale. Celle-ci s'appuie notamment sur la qualité de l'émetteur, la notation et les ratios d'endettement. Cependant, la gestion ne se fixe pas de contrainte en matière de notation des émetteurs et peut investir sur des titres non notés ou notés en catégorie spéculative par les agences de notation.
Le portefeuille du fonds peut comprendre des titres de créances à taux fixe, taux variable ou taux révisable (obligations de toutes natures et de toutes catégories, titres participatifs, obligations convertibles, échangeables, titres de créances négociables et assimilés de droit français et étranger, instruments du marché monétaire). L'exposition au risque de taux sera comprise entre 50% et 100%. Le fonds peut investir dans des titres de créances non libellés en euro d'émetteurs de Pays Européens, dans la limite du risque de change autorisé de 10%.

Le fonds ne peut détenir plus de 10% de son actif en OPCVM.

Le fonds est exposé à un risque de change qui peut représenter jusqu'à 10% de l'actif net.

Les revenus sont capitalisés (parts de capitalisation).
Les ordres de souscription et de rachat de parts sont centralisés tous les jours à 12 heures 20 et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour de réception de l'ordre. Les ordres sont pris en compte à cours inconnu. La valeur liquidative est calculée quotidiennement.
Zone d'investissement : FRANCE et pays de l'OCDE
Durée de placement recommandée : trois ans minimum.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible, ← → **A risque plus élevé,**

rendement potentiellement plus faible — **rendement potentiellement plus élevé**

1	2	3	**4**	5	6	7

La catégorie la plus faible (1) ne signifie pas "sans risque".

Les données historiques utilisées ne préjugent pas du profil de risque futur. La catégorie de risque associé au produit n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

L'OPCVM présente un niveau de risque moyen dû à son exposition majoritairement au marché de taux.

L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de crédit : il s'agit du risque pouvant résulter de la dégradation de signature d'un émetteur de titres de créance. Ce risque traduit la probabilité que l'obligation ne soit pas remboursée à l'échéance. Ce risque peut entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

La survenance de ce risque peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du fonds.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement		
Frais d'entrée	4,00%	Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (frais d'entrée) ou ne vous soit remboursé (frais de sortie). Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.
Frais de sortie	1,00%	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année		
Frais courants	1,51%	Le pourcentage de frais courants indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos le 31 décembre 2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPC lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'un autre véhicule de gestion collective.
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances		
Commission de surperformance	Néant	

Pour plus d'information sur les frais, il est conseillé à l'investisseur de se reporter au prospectus de cet OPCVM, disponible auprès de SAINT OLIVE GESTION.

PERFORMANCES PASSÉES

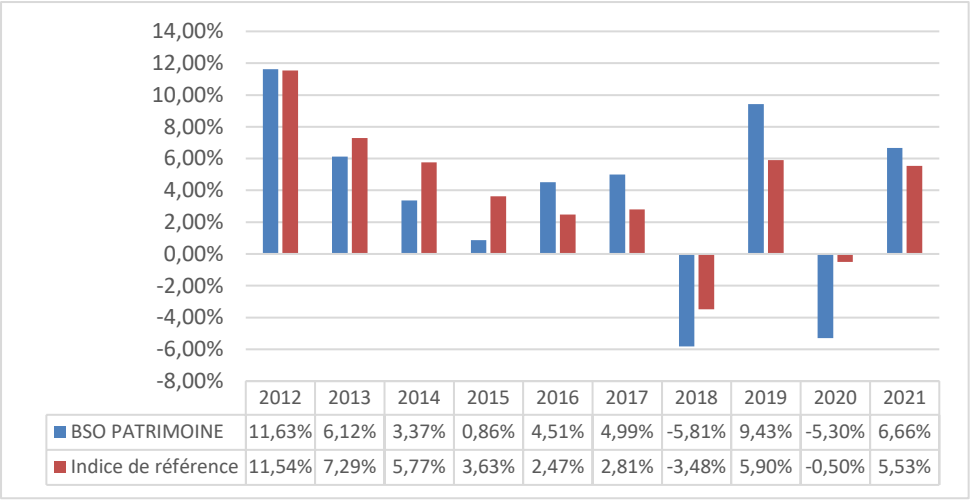

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
BSO PATRIMOINE	11,63%	6,12%	3,37%	0,86%	4,51%	4,99%	-5,81%	9,43%	-5,30%	6,66%
Indice de référence	11,54%	7,29%	5,77%	3,63%	2,47%	2,81%	-3,48%	5,90%	-0,50%	5,53%

L'OPCVM a été créé le 17/05/2004.

Les performances ne sont pas constantes dans le temps. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Tous les frais sont inclus dans le calcul de performance. Les performances indiquées ne prennent pas en compte les coûts et commissions supportés lors de l'émission et du rachat de parts**.**

La devise de calcul des performances passées est l'euro (EUR)[1].

INFORMATIONS PRATIQUES

Nom du dépositaire de l'OPCVM : BANQUE SAINT OLIVE.

Le dernier prospectus, les rapports annuels et semi-annuels, la politique de rémunération, la valeur liquidative ainsi que toutes autres informations pratiques, sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion, sur simple demande écrite par mail lyon@bsosoc.com ou par courrier à l'adresse suivante : SAINT OLIVE GESTION, 84 rue Duguesclin 69006 Lyon.

Fiscalité :
Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller fiscal ou du commercialisateur.

Responsabilité :
La responsabilité de la société de gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Politique de rémunération :
La Politique de rémunération actualisée est disponible sur le site internet (www.banquesaintolive.com) de la société de gestion. Un exemplaire sur papier peut être mis à disposition gratuitement sur demande. La Politique de rémunération comprend notamment une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés, l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et avantages, et la composition du comité de rémunération.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
SAINT OLIVE GESTION est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 07 juillet 2022.

[1] Au 20/12/2021, l'€STR a remplacé l'EONIA capitalisé OIS dans la composition de l'indicateur de référence. Depuis le 07/07/2022, le Bloomberg Euro Aggregate 3-5 ans Total return (LE35TREU) a remplacé l'€STR dans la composition de l'indicateur de référence.

RAPPORT D'ACTIVITE

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET DE MARCHE

Après une année 2021 exceptionnelle, le premier semestre 2022 semble avoir acté un retour à une réalité nettement moins favorable et un changement complet de paradigme.

L'année a démarré avec une forte correction des marchés liée à la fois au variant, à la remontée des taux d'intérêt et à un regain d'instabilité politique.

La flambée galopante de nouveaux cas de COVID a en effet entraîné de nouveaux confinements partiels, notamment en Chine, et une remontée de l'aversion au risque dès janvier, tandis que les taux d'intérêt longs se tendaient de 30 à 40 points de base selon les pays sur les emprunts d'Etat à 10 ans, en raison de la persistance des tensions sur les matières premières et donc sur les chiffres d'inflation (tendance annualisée autour de 7% aux Etats-Unis et 5% en Europe). Les banques centrales occidentales ont en outre confirmé l'entrée prochaine dans un cycle de resserrement monétaire, ce qui a accentué les anticipations des marchés, notamment de la Réserve Fédérale pour 125 points de base de remontée des taux directeurs cette année.

Les indices actions ont connu une correction d'une violence inégalée depuis plusieurs mois, notamment sur les secteurs de croissance à multiples élevés particulièrement sensibles aux variations de taux d'intérêt. Le Nasdaq, en baisse de l'ordre de 15% le 27 janvier, termine le mois à -9%, le S&P 500 après s'être replié de 10% termine le mois à -5.3%. Les indices européens, moins pondérés en technologie, s'inscrivent en baisse de 2.6% pour le DAX et 2.15% pour le CAC 40 en janvier.

Les obligations ont également souffert, bien que le "high yield" résiste mieux grâce à son portage et à la poursuite de la baisse des taux de défaut.

En février, l'entrée de la Russie en Ukraine a été un nouveau facteur de déstabilisation globale : bien que les sanctions mises en œuvre contre l'appareil économique et financier russe rendent sa situation difficilement tenable, l'hypothèse d'un conflit court a été peu à peu écartée. Les marchés ont donc pris en compte un ralentissement significatif de la croissance globale cette année (de l'ordre de 2% plutôt que de 4%) avec une inflation durablement élevée (7 à 8% au rythme actuel) du fait des tensions sur les matières premières et donc une remontée des taux d'intérêt.

Après avoir accentué leur tendance baissière début mars, les marchés ont commencé à envisager une solution du conflit russo-ukrainien et donc à remonter pour retrouver sensiblement les niveaux de fin février pour la plupart des indices européens (CAC -6.89% DAX -9.25% STOXX 600 -6.55% à fin mars depuis le début de l'année) et des niveaux nettement supérieurs pour les indices américains (S&P 500 -4.95% et Nasdaq -9.1% à fin mars). Les taux d'intérêt longs ont cependant continué à se tendre, dépassant 2.4% sur le 10 ans américain et 1% sur le 10 ans français malgré une détente des prix de l'énergie. La courbe des taux américains a même commencé à s'inverser avec le 2 ans également au-dessus de 2.4% suite à la remontée d'1/4 de point des taux de la Réserve Fédérale et l'anticipation de leur remontée à 2.75% d'ici à la fin de 2023. Le marché du travail américain reste en effet très tendu et les indices ISM et PMI toujours très soutenus (de l'ordre de 53 à 58 selon les cas).

Les marchés sont repartis à la baisse en avril sous l'effet de plusieurs facteurs. Tout d'abord le conflit ukrainien a continué à s'enliser avec malheureusement de nombreuses victimes et de nouvelles salves de sanctions et de représailles économiques qui ont maintenu l'inflation à des niveaux records (plus de 10% dans certains pays). Les banques centrales ont donc réaffirmé leur volonté de juguler cette tendance par des hausses de taux plus rapides que prévu et les taux des emprunts d'Etat à 10 ans ont atteint 3% aux Etats-Unis et 1.4% en France notamment. Par ailleurs, la Chine a continué à mettre en place des mesures de confinement de plus en plus importantes, ce qui a contribué également à maintenir des goulots d'étranglement dans les chaînes d'approvisionnement. Les perspectives d'un ralentissement économique mondial se précisent donc, ce qui le FMI a entériné en révisant à la baisse ses prévisions de croissance. La tendance s'est également inversée pour les prévisions de résultats de sociétés qui sont régulièrement abaissées par les analystes.

Le mois de mai s'est terminé comme il l'avait commencé, avec des marchés pris entre la crainte de ralentissement économique et la hausse de l'inflation. Les statistiques macro-économiques sont toujours plus médiocres tant aux Etats-Unis, qu'en Chine ou en Europe, bien que certains secteurs soient redevenus florissants: énergie, matières premières, hôtellerie, transports aériens....Parallèlement les tensions sur le marché de l'emploi et les goulots d'étranglement des chaines logistiques maintiennent les indices de prix à la hausse, ce qui permet à de nombreuses entreprises de défendre leurs marges mais continue à faire monter les taux d'intérêt. Le discours des banques centrales n'apporte aucun répit pour le moment, tandis que les craintes de révisions à la baisse des perspectives de bénéfices progressent.

Le premier semestre s'est achevé avec des marchés encore sous pression et des taux d'intérêt sur les emprunts d'Etat à 10 ans qui ont avoisiné début juin 3.5% aux Etats-Unis et 2.4% en France, tandis que les spreads sur le high yield crossover 5 ans approchait les 600 points de base, du jamais vu depuis plusieurs années. Ceci a entraîné une baisse des indices actions européens de 15 à 20% sur le semestre et phénomène inédit depuis longtemps, de 12 à 15% des indices obligataires. Les valeurs qui avaient le plus bénéficié de l'accélération de la hausse en fin d'année dernière, comme celles de la technologie, ont été les plus touchées, ce qui a accentué la baisse sur les marchés américains (S&P 500 -20.58% et Nasdaq -29.51%). Il a donc été difficile de trouver une protection à cette tendance, en dehors des secteurs de l'énergie, de la consommation courante, de la défense et de certaines sociétés pharmaceutiques.

Après un des pires semestres connus historiquement par les marchés, le mois de juillet a vu se profiler un retournement significatif et s'est terminé dans une quasi-euphorie. Alors que les statistiques macro-économiques confirmaient un net ralentissement de la croissance, et même techniquement une récession aux Etats-Unis (2 trimestres négatifs), et que l'inflation touchait de nouveaux records (9% aux Etats-Unis), les marchés ont pris très positivement les resserrements monétaires opérés par les banques centrales. Ainsi la remontée de 50 points de base des taux de la BCE puis la deuxième remontée de 75 points de base de la Réserve Fédérale ont entraîné une accentuation de la baisse des taux des emprunts d'Etat enclenchée mi-juin. Parallèlement, les marchés actions, au plus bas de l'année en début de mois, sont remontés de façon inespérée (plus de 7% pour le S&P 500 et près de 9% pour le CAC 40 par exemple). La publication de chiffres généralement excellents et souvent supérieurs aux prévisions par les sociétés pour le premier semestre a certainement été un facteur important également. Le crédit en a bénéficié aussi avec une détente de plus de 100 points de base du spread crossover entre le plus haut du 14 juillet et la fin du mois.

Le rebond estival a fait long feu malgré la poursuite de très bonnes publications des entreprises pour le 1er semestre.

En effet, les inquiétudes ont repris le dessus à la fin du mois d'août avec des chiffres d'inflation battant partout de nouveaux records, la fermeture du gazoduc Nordstream 1 faisant monter le prix du gaz et par ricochet celui de l'électricité à des niveaux stratosphériques, ce qui a fait de nouveau flancher les marchés obligataires et actions. Le taux de l'emprunt d'Etat à 10 ans américain est remonté de 60 points de base sur le mois, celui de l'Etat français 80 points de base sur la période, et le « spread ITRAXX crossover près de 140 points de base sur la deuxième quinzaine d'août. Les indices actions terminent le mois en recul de 4 à 5%.

Septembre a été un nouveau mois de correction avec des chiffres d'inflation toujours records, un marché de l'emploi aux Etats-Unis toujours très tendu, la poursuite de l'escalade en Ukraine et des banques centrales plus fermes que jamais sur leurs postures restrictives, laissant attendre une à deux nouvelles hausses des taux directeurs après celles de septembre d'ici au printemps 2023.

Les marchés actions ont donc pour la plupart testé des niveaux un peu inférieurs aux points bas de juin-juillet et atteint des baisses supérieures à 20% pour de nombreux indices depuis le début de l'année. Parallèlement, les taux des emprunts d'Etat à 10 ans américains ont touché 4% et les français ont approché de 3% tandis que les « spreads » de crédit (ITRAXX Crossover) ont de nouveau atteint 700 points de base, niveau qu'ils avaient dépassé fugacement en 2020 et plus durablement en 2011-2012. Ceci représente une baisse de l'ordre de 15% des indices « high yield » comme de l'« investment grade ». Cela se justifierait par une remontée à 8 ou 10% des taux de défaut, alors que la tendance est attendue plutôt vers 3 à 4%.

Les marchés ont connu un rebond sensible en octobre avec la hausse des taux de la BCE qui a semblé rassurer les investisseurs obligataires, tout comme les résultats trimestriels qui sont restés en Europe de relativement bonne facture. Bien que les chiffres d'inflation soient sur des niveaux records, la stabilisation du prix des matières premières et la hausse moins forte qu'anticipé des salaires alors que la croissance semble toujours sur le point de ralentir, a permis aux taux d'intérêt à 10 ans de ne pas dépasser significativement le niveau de 4% aux Etats-Unis et de rester au-dessous de 3% en France. Les principaux indices actions sont remontés de l'ordre de 10% sur le mois et les « spreads » de crédit se sont détendus de 90 points de base sur l'ITRAXX Crossover.

Le rebond des marchés s'est poursuivi en novembre à la faveur de chiffres d'inflation dénotant un léger reflux tant aux Etats-Unis qu'en Europe. En effet les prix du pétrole ont retrouvé leur niveau de début d'année et ceux du gaz, de l'électricité et des métaux ont significativement baissé également, tout en restant sur des niveaux supérieurs à ceux de l'an dernier. Il n'en a pas fallu plus pour que les discours des banques centrales soient un peu moins « hawkish » et que les taux d'intérêt des emprunts d'Etat à 10 ans se détendent de plus de 50 points de base sur le mois, soit plus de 70 points de base par rapport au point haut.

Ceci s'est accompagné de publications toujours relativement bonnes des sociétés cotées en matière d'activité et de rentabilité, tandis que les statistiques macro-économiques s'affaiblissaient moins fortement que prévu, à l'exception de la Chine toujours freinée par sa politique zéro covid. Les marchés actions ont donc continué sur leur lancée, ce qui permet aux principaux indices d'inscrire un rebond de l'ordre de 15% sur deux mois, tandis que les « spreads » de crédit se détendaient de plus de 200 points de base par rapport au point haut. La bonne qualité des bilans issue de la période de covid dans une majorité de cas en est le facteur explicatif majeur.

Le mois de décembre a été surtout marqué par les réunions des banques centrales, qui n'ont pas apporté de surprise particulière avec une hausse de 50 points de base tant de la Réserve Fédérale que de la Banque Centrale Européenne. C'est la Banque du Japon qui a déjoué les attentes en laissant remonter le taux des obligations à 10 ans à 0.5%, ce qui constitue le premier resserrement monétaire depuis 10 ans.

Par ailleurs, le discours toujours particulièrement rigoureux de Christine Lagarde a pris un peu à contrepied les marchés dans une fin d'année marquée par une forte baisse de la liquidité, ce qui a entraîné une hausse des taux longs européens encore plus accentuée que celle des taux américains (près de 90 points de base pour le 10 ans français et de 50 points de base pour le 10 ans américain).

Du côté des entreprises, les "spreads" se sont tendus de 60 points de base sur une semaine avant de revenir sur leur point initial, ce qui ne semble pas très significatif.

Les marchés actions européens ont corrigé de 3 à 4 %, soit moins que les marchés américains toujours pénalisés par le poids de la technologie.

Les indices terminent donc l'année sur des baisses nettement moindres qu'à la fin du premier semestre ou du troisième trimestre: CAC 40 -9.5% ; Eurostoxx 50 -11.75% ; S&P 500 -19.5% en dollar (qui monte de 5.85% par rapport à l'Euro sur l'année).

L'année s'achève avec de grandes incertitudes sur 2023, tant sur le plan géopolitique qu'économique (ampleur de la récession et de la baisse de l'inflation), mais les valorisations l'ont dorénavant intégré en majeure partie.

De nouvelles corrections sur les marchés actions pourraient donc se produire, mais nous pensons qu'elles seront d'une ampleur inférieure à ce que nous avons connu cette année et ne devraient pas entraîner une rechute durable des marchés. En effet, les tensions sur les taux d'intérêt seront nettement moindres et les marchés obligataires pourraient bénéficier d'un rééquilibrage en leur faveur du fait de rendements devenus très attractifs, tout en procurant un plancher à la baisse des actions. Ceci est cependant moins vrai pour le marché actions américain dont la valorisation reste relativement élevée.

En outre, de nombreuses valeurs dans certains secteurs resteront soit favorisées par l'environnement actuel (énergie, utilities, matériaux de construction), soit encore sur la lancée de la reprise post covid (transports, hôtellerie), soit défensives (santé, consommation courante), soit favorisées par leur positionnement unique et leur « pricing power » (luxe, chimie spécialisée, gaz industriels). Ces secteurs restent parmi ceux que nous privilégions.

POLITIQUE DE GESTION

En janvier, nous avons renforcé progressivement les positions actions dans la correction : nous avons initié une ligne de Saint Gobain qui est en retard par rapport à son potentiel de croissance dans la construction et l'automobile, et renforcé Biomérieux et Moderna. Nous avons également participé à l'émission convertible JPM/Sanofi dont les caractéristiques techniques nous ont paru attractives.

Nous sommes restés attentistes durant le mois de février sur la partie obligataire qui procure dorénavant un portage de 1.6% pour une sensibilité de 2.2. A fin février, la partie actions a baissé de l'ordre de 8.5% depuis le début de l'année, en ligne avec les indices. Nous avons allégé Thalès suite à son fort rebond (près de 40% depuis le début de l'année).

Nous n'avons pas fait de mouvement en actions en mars et continué à arbitrer des lignes obligataires qui n'ont plus de potentiel (Quadient perp après l'annonce du remboursement anticipé, Michelin 2023 après le rebond du titre et du dollar) pour des titres qui procurent à nouveau un portage ou une sensibilité actions attractifs (Faurecia 2028, Spie 2026, Deutsche Post 2025, TAG 2025, Worldline 2025, Zalando 2025).

A fin avril la partie obligataire est en baisse de l'ordre de 4.5% depuis le début de l'année pour des indices entre -6 et -9%. La partie actions représente toujours environ 21% et s'inscrit en baisse d'environ 7% depuis le début de l'année pour un indice Stoxx Large dividendes réinvestis à -11%.

En mai, nous avons vendu une ligne d'emprunt d'Etat très court qui a bien joué son rôle protecteur pour compléter la ligne Euroapi (filiale de Sanofi qui a fait l'objet d'une distribution partielle de titres et qui présente encore un potentiel de croissance pas totalement valorisé) et renforcer des lignes obligataires qui ont un rendement attractif : Eramet 2024, FNAC-Darty 2027, Iliad 2024. Nous avons également initié des lignes Dürr 2026 et Fromagerie Bel 2024.

En fin de semestre, nous maintenions notre prudence avec environ 20% d'actions et une sensibilité obligataire de l'ordre de 2 en réinvestissant les liquidités issues des remboursements sur des émetteurs pas trop endettés (Arcelor, Fnac-Darty, Zalando).

La partie actions était en baisse de 15% sur le premier semestre contre 18% pour l'Eurostoxx large et la partie obligataire de 9% pour des indices en recul de l'ordre de 13%.

Durant l'été nous avons effectué quelques achats à bon compte sur des titres exagérément sanctionnés (Adidas, Alstom, Peugeot Invest, SEB, Saint Gobain). Nous avons également allégé Thalès qui nous semble déjà bien valorisée à court terme et arbitré la fin de la ligne Accentro 2023 sur laquelle notre confiance est sérieusement entamée pour ELIS 2024 dont le bilan est plus équilibré.

Nous avons également ponctuellement saisi des opportunités sur les obligations pour accroître le taux actuariel (plus de 3% actuellement) sans trop augmenter la sensibilité, toujours de l'ordre de 2. Nous avons ainsi vendu la ligne de convertible Brenntag qui arrive prochainement à échéance et allégé une ligne d'OAT courte pour renforcer Air France 2026 et initier des lignes Diasorin 2028 et Voltalia 2025. La part actions résiste correctement (-14% depuis le début de l'année pour un indice à -17%).

Sur la fin d'année, nous avons laissé notre allocation actions remonter du fait de la hausse des marchés de 22% à près de 24% (exposition passée de 29 à 31% avec les convertibles) en allégeant la ligne SPIE qui avait bien remonté pour compléter Alstom, Moderna, Sanofi et SEB, participé à quelques nouvelles émissions convertibles et initié une ligne CMA-CGM 2026.

Nous avons réinvesti les liquidités provenant de remboursements sur des obligations de qualité (GBL/Pernod, Worldline, JPM/Siemens) tout en rallongeant légèrement la sensibilité en renforçant des titres de duration de 3 à 5 ans dont le rendement est attractif.

La partie obligataire procure un rendement actuariel de près de 4% pour une sensibilité de 2.2.

Le fonds termine l'année en baisse de 9.06% pour un indice de référence en baisse de 10.82% (25% Eurostoxx large dividendes réinvestis en baisse de 11.7% et 75% nouvel indice de référence obligataire Bloomberg 3-5 ans en baisse de 10.53%).

MODIFICATION DE L'ENVIRONNEMENT

Au cours de la période l'OPCV l'environnement de l'OPCVM a évolué.

Suite à la décision de la gérance du 7 juillet 2022, l'indicateur de référence de BSO PATRIMOINE a été changé de à 25% DJ EURO STOXX LARGE + 75% €STR à 25 % DJ Eurostoxx Large + 75% Bloomberg Euro Aggregate 3-5 ans Total return (LE35TREU).

PRINCIPAUX MOUVEMENTS DU PORTEFEUILLE

Les 5 principaux mouvements dans la composition du portefeuille sont les suivants :

Instrument financier	Acquisitions
PIERRE & VACANCES	2 343 980,00 €
JP MORG CH ZCP 01-25	2 021 422,50 €
TERE FI 7.5 10-25	1 953 310,00 €
FROM BE 1.5 04-24	1 703 735,61 €
ZALA SE 0.05 08-25	1 567 777,80 €

Instrument financier	Cessions
OAT 4.25 25/10/23	- 5 523 313,97 €
FRAN GOVE ZCP 03-23	- 3 987 200,00 €
PIERRE & VACANCES	- 2 343 980,00 €
TEREOS 4.13 06-23	- 2 004 025,00 €
NEOEN 2.0 06-25	- 1 590 000,00 €

Au total, la société de gestion a effectué les mouvements suivants :
- Acquisition : 36 150 799,73 €
- Cessions : - 24 438 117,02 €

EXERCICE DES DROITS DE VOTE

Conformément au règlement général de l'AMF, la société de gestion a établi une « Politique de vote ».
Les décisions concernant l'OPCVM sont prises par la société de gestion dans l'intérêt des porteurs de parts. L'OPCVM étant une copropriété de valeurs mobilières, aucun droit de vote n'est attaché aux parts détenues.

Pour l'année 2022, il n'y a pas eu à relever de situation de conflits d'intérêts lors de l'exercice des droits de vote attachés aux titres détenus par les OPC que gère la société de gestion.

Le rapport annuel sur l'exercice des droits de vote peut être transmis sur simple demande ou consulté au siège social de la société de gestion à compter du 1er mai 2023.

RISQUE GLOBAL

Conformément au prospectus de l'OPCVM, la méthode retenue pour le calcul du risque global est la méthode du calcul de l'engagement.

INFORMATIONS RELATIVES A LA SOCIETE DE GESTION

AUDIT EXTERNES

Au cours de l'exercice écoulé, les Commissaires aux comptes de la société de gestion et de l'OPC n'ont pas émis de « management letter » faisant état de recommandations à la direction de la société de gestion.

SYSTEMES OPERANTS

Au cours de l'exercice écoulé, il n'y a pas eu de changement majeur de système opérant.

CONTROLE DES OPERATIONS

Au cours de l'exercice écoulé, il n'y a pas eu d'incident opérationnel significatif donnant lieu à une indemnisation de l'OPC.

SUIVI DES RECLAMATIONS

Au cours de l'exercice écoulé, la société de gestion n'a reçu aucune réclamation concernant l'OPC.

RAPPORT DE CONFORMITE

Conformément à la réglementation en vigueur, la société de gestion met en œuvre un dispositif de conformité et de contrôle interne adapté à la taille et à la nature de ses activités et risques afin de garantir le respect des décisions et des procédures de la société de gestion.

Le plan de contrôle annuel intègre les contrôles suivants : contrôle de la documentation réglementaire des OPC, contrôle des ordres, contrôle des enregistrements téléphoniques, contrôle de la procédure de meilleure sélection des intermédiaires, contrôles des règles d'investissement, contrôle de la volatilité, contrôle de la performance, contrôle de la valorisation, contrôle du risque de liquidité à l'actif et au passif, contrôle des prestataires extérieurs (dépositaire, valorisateur, gestionnaire financier le cas échéant), contrôle des extournes, contrôle de l'exercice des droits de vote, contrôle des franchissements de seuil, contrôle des conflits d'intérêts, contrôle relatif à la LCB-FT, contrôle du respect du règlement déontologique par les salariés de la société de gestion, contrôle de la rémunération des salariés et de la gouvernance de la société de gestion.
Au cours de l'exercice écoulé, il n'a été identifié aucune anomalie significative lors des contrôles.

RAPPORT SUR LES RISQUES

Conformément à la réglementation en vigueur, la société de gestion établit et maintient opérationnelles des procédures de prévention et de gestion des risques.
Au cours de l'exercice écoulé, les modalités d'évaluation et de suivi des risques de l'OPC ont conduit à l'identification d'aucune anomalie significative relative à la valorisation de l'OPC et à son exposition aux risques suivants :

- Risque de marché ;
- Risque de crédit ;
- Risque de contrepartie ;
- Risque de liquidité.

RAPPORT DES FRAIS D'INTERMEDIATION

Conformément à l'article 314-82 du Règlement Général de l'AMF, lorsque les modalités prévues par ce même article sont remplies, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation pour l'exercice précédent est disponible sur simple demande adressée à la société de gestion.

UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS GERES PAR LA SOCIETE DE GESTION OU UNE SOCIETE LIEE

Le tableau des instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée est présenté en annexes des comptes annuels des OPC.

AUTRES INFORMATIONS

PROCEDURE DE SELECTION DES INTERMEDIAIRES

Conformément à la réglementation en vigueur, la société de gestion veille à servir au mieux les intérêts de ses clients tout en favorisant l'intégrité des marchés.

Nos obligations de meilleure exécution sont « analogues » à celles qui s'imposent à nos intermédiaires : il s'agit pour nous de prendre toutes les mesures raisonnables permettant de sélectionner les entités les plus à même de fournir le meilleur résultat possible à nos clients.

Le choix des intermédiaires se fait, à partir d'un dossier d'agrément, selon les critères suivants :

- Compétences techniques : exactitude de l'enregistrement des données, traitement des ordres groupés et des ordres individualisés, réponse des ordres, information sur les opérations sur titres ;
- Qualité de la communication des données : télétransmission, télécopie, etc ;
- Qualité de la recherche et disponibilité pour des réunions délocalisées ;
- Coût minimal pour les petits ordres.

La liste des intermédiaires agréés est établie à l'échelle du groupe BANQUE SAINT OLIVE.

Toute latitude est laissée aux gestionnaires de portefeuille pour choisir les intermédiaires avec lesquels ils souhaitent opérer parmi ceux inscrits sur la liste interne des intermédiaires admis.

Chaque année, les intermédiaires avec lesquels la société de gestion a été en relation font l'objet d'une évaluation. Le contrôle interne de la société de gestion s'assure du respect de cette procédure, notamment par un contrôle des ordres de bourse et du dépouillement des ordres.

POLITIQUE DE GESTION DES CONFLITS D'INTERETS

Conformément à la réglementation en vigueur, la société de gestion prend toutes les mesures raisonnables pour détecter les situations de conflits d'intérêts se posant entre la société et ses clients, entre plusieurs clients, entre les OPC et ses clients.

Pour pouvoir assurer en toute circonstance la primauté des intérêts des clients, la société de gestion a établi une Politique de gestion des conflits d'intérêts qui permet d'assurer :

- L'identification des situations qui donnent ou sont susceptibles de donner lieu à un conflit d'intérêts comportant un risque sensible d'atteinte aux intérêts d'un ou de plusieurs clients ;
- La définition des procédures à suivre et des mesures à prendre en vue de gérer ces conflits.

Les procédures mises en place permettent d'assurer un contrôle des éventuels conflits, en nous intéressant plus spécifiquement aux situations suivantes :

- La sélection des intermédiaires financiers ;
- La relation avec les partenaires commerciaux ;
- La séparation des sociétés du groupe BANQUE SAINT OLIVE ;
- La séparation des métiers susceptibles d'engendrer des conflits d'intérêts ;
- La circulation des informations confidentielles ou privilégiées conformément au Règlement déontologique, aux procédures internes et à la réglementation en vigueur notamment dans le cadre de la prévention des abus de marchés ;
- Les transactions personnelles des collaborateurs de la société de gestion ;
- Les cadeaux et/ou avantages que les collaborateurs de la société de gestion seraient susceptibles de recevoir ;
- Plus généralement, les règles internes d'organisation de la société de gestion.

POLITIQUE D'EVALUATION « ESG »

Conformément à la réglementation en vigueur, la société de gestion doit mettre à la disposition des souscripteurs des OPC une information sur les modalités de prise en compte dans leur politique d'investissement des critères relatifs au respect d'objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (« ESG »).

La société de gestion est convaincue que l'analyse financière des entreprises dans lesquelles elle souhaite investir doit être accompagnée d'une évaluation de critères extra-financiers.

Si les politiques d'investissement de la société de gestion ne prennent pas simultanément et automatiquement en compte les trois critères « ESG », la société de gestion veille à intégrer ces critères dans le cadre d'une évaluation semestrielle des entreprises composant le portefeuille des OPC dont la valorisation est supérieure ou égale à 80 millions d'euros.

RISQUE DE DURABILITE

Conformément à la réglementation en vigueur, la société de gestion doit mettre à disposition des souscripteurs des OPC une information sur les modalités de prise en compte dans leur politique d'investissement du risque de durabilité.

Le risque en matière de durabilité est lié à un évènement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.

Le FCP ne prend pas en compte, directement et simultanément, dans sa politique d'investissement des critères relatifs au respect d'objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (dits critères « ESG »). Si la société de gestion a vocation à intégrer progressivement des critères extra-financiers dans sa politique d'investissement, elle n'a pas pour objectif de réduire le risque de durabilité.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

POLITIQUE DE REMUNERATION DU PERSONNEL DE LA SOCIETE DE GESTION

Conformément à la réglementation en vigueur, la société de gestion s'engage à établir des politiques, procédures et pratiques de rémunération permettant de promouvoir une gestion saine et efficace des risques en n'encourageant pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, le règlement et les documents constitutifs des OPC qu'elle gère.

La Politique de rémunération est également déterminée de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts en prévenant les prises de risques inconsidérées ou incompatibles avec l'intérêt des clients.

La Politique de rémunération s'applique notamment aux mandataires sociaux, dirigeants effectifs et gestionnaires de portefeuilles et d'OPC.

La Politique de rémunération de l'ensemble des personnes identifiées relève du « Comité des rémunérations » du groupe constitué de BANQUE SAINT OLIVE et de ses filiales sociétés de gestion (SAINT OLIVE GESTION et SAINT OLIVE et Cie). A ce titre, le Comité s'assure de la conformité de la Politique de rémunération du personnel au regard de la réglementation en vigueur et tient compte des exigences organisationnelles et opérationnelles générales de la société de gestion, ainsi que de la nature, la portée et la complexité de ses activités.

La part variable est liée aux résultats de chacune des sociétés du groupe concernées, ainsi :

- Aucune rémunération fixe ou variable n'est liée à la réalisation d'objectifs de vente, de courtage, de performance, etc.
- Aucune rémunération fixe ou variable n'est prise en charge par les OPC gérés par la société de gestion.

Les rémunérations variables versées au sein de la société de gestion sont déterminées de façon discrétionnaire. Au-delà d'un certain seuil, les rémunérations variables sont soumises à des restrictions : paiement différé sur plusieurs années.

Compte tenu de la taille de l'effectif de la société de gestion, la décomposition par catégorie de personnel n'est pas communiquée pour maintenir la confidentialité des rémunérations individuelles.

Au titre de l'année 2022, les montants des rémunérations attribuées par la société de gestion à son personnel (4,5 personnes au 30 décembre 2022) se sont élevés à 795 326 euros pour la partie rémunération fixe et 430 000 euros pour la partie rémunération variable.

RESPONSABILITÉ DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Le présent rapport financier est établi sous la responsabilité de SAINT OLIVE GESTION. La société de gestion atteste qu'à sa connaissance, les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat du FCP. La société de gestion atteste également que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière du FCP.

Louis SAINT OLIVE, gérant.

BSO PATRIMOINE

COMPTES ANNUELS
30/12/2022

BILAN ACTIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
IMMOBILISATIONS NETTES	**0,00**	**0,00**
DÉPÔTS	**0,00**	**0,00**
INSTRUMENTS FINANCIERS	**144 162 828,05**	**168 010 013,49**
Actions et valeurs assimilées	**29 868 623,91**	**32 227 088,52**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	29 868 623,91	32 227 088,52
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	**101 093 764,14**	**121 317 054,97**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	101 093 764,14	121 317 054,97
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	**0,00**	**0,00**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	**13 200 440,00**	**14 465 870,00**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	13 200 440,00	14 465 870,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	**0,00**
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	**0,00**	**0,00**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	**0,00**	**0,00**
CRÉANCES	**0,00**	**22 166,70**
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	0,00	22 166,70
COMPTES FINANCIERS	**3 846 525,01**	**3 733 463,19**
Liquidités	3 846 525,01	3 733 463,19
TOTAL DE L'ACTIF	**148 009 353,06**	**171 765 643,38**

BILAN PASSIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	150 180 416,08	166 292 237,32
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-2 955 676,44	4 766 276,22
Résultat de l'exercice (a,b)	620 904,86	512 178,73
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	**147 845 644,50**	**171 570 692,27**
** Montant représentatif de l'actif net*		
INSTRUMENTS FINANCIERS	**0,00**	**0,00**
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	**163 708,56**	**194 951,11**
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	163 708,56	194 951,11
COMPTES FINANCIERS	**0,00**	**0,00**
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	**148 009 353,06**	**171 765 643,38**

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	600 651,15	505 633,47
Produits sur obligations et valeurs assimilées	2 151 438,73	2 327 892,86
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	**2 752 089,88**	**2 833 526,33**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	6 541,32	12 345,55
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	**6 541,32**	**12 345,55**
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	**2 745 548,56**	**2 821 180,78**
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	2 105 677,61	2 300 024,79
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	**639 870,95**	**521 155,99**
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-18 966,09	-8 977,26
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	**620 904,86**	**512 178,73**

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais inclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.
Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».
Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.
Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.
Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.
Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :
FR0010080911 - Part BSO Patrimoine : Taux de frais maximum de 1,50% TTC.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.
Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	*Affectation du résultat net*	*Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées*
Parts BSO Patrimoine	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	**171 570 692,27**	**173 960 681,54**
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	9 153 879,37	18 450 232,84
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-17 328 241,53	-31 850 011,76
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	2 773 585,89	5 584 519,57
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-6 146 042,39	-852 589,22
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-100,00	-100,00
Différences de change	719 560,82	1 021 422,25
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-13 537 560,88	4 735 381,06
Différence d'estimation exercice N	*2 349 580,18*	*15 887 141,06*
Différence d'estimation exercice N-1	*-15 887 141,06*	*-11 151 760,00*
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	*0,00*	*0,00*
Différence d'estimation exercice N-1	*0,00*	*0,00*
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	639 870,95	521 155,99
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	**147 845 644,50**	**171 570 692,27**

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé	38 951 893,81	26,35
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	4 985 830,49	3,37
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	57 156 039,84	38,66
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	**101 093 764,14**	**68,38**
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	**0,00**	**0,00**
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	**0,00**	**0,00**
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	**0,00**	**0,00**
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	**0,00**	**0,00**

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	96 107 933,65	65,01	0,00	0,00	4 985 830,49	3,37	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 846 525,01	2,60
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	7 062 472,72	4,78	8 393 384,97	5,68	57 179 765,42	38,68	14 614 586,66	9,89	13 843 554,37	9,36
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	3 846 525,01	2,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 CHF		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	2 815 409,91	1,90	2 780 866,30	1,88	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	3 270 317,62	2,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
CRÉANCES		
TOTAL DES CRÉANCES		**0,00**
DETTES		
	Frais de gestion fixe	163 708,56
TOTAL DES DETTES		**163 708,56**
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		**-163 708,56**

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	4 845,00000	9 153 879,37
Parts rachetées durant l'exercice	-9 299,00000	-17 328 241,53
Solde net des souscriptions/rachats	-4 454,00000	-8 174 362,16
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	80 519,00000	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/12/2022
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	2 105 677,61
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,35
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2022
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/12/2022
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			13 200 440,00
	FR0007479316	BSO Amirique	1 392 280,00
	FR0007005764	BSO Bio Santi	2 338 500,00
	FR0007495460	BSO CONVERTIBLE C	9 313 280,00
	FR0011833052	BSO PME C	156 380,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			**13 200 440,00**

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	620 904,86	512 178,73
Total	**620 904,86**	**512 178,73**

	30/12/2022	31/12/2021
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	620 904,86	512 178,73
Total	**620 904,86**	**512 178,73**

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-2 955 676,44	4 766 276,22
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	**-2 955 676,44**	**4 766 276,22**

	30/12/2022	31/12/2021
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-2 955 676,44	4 766 276,22
Total	**-2 955 676,44**	**4 766 276,22**

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Actif net en EUR	198 421 280,67	199 929 741,14	173 960 681,54	171 570 692,27	147 845 644,50
Nombre de titres	108 630,00000	100 020,00000	91 894,00000	84 973,00000	80 519,00000
Valeur liquidative unitaire	1 826,57	1 998,89	1 893,05	2 019,12	1 836,15
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-10,44	11,81	-130,23	56,09	-36,70
Capitalisation unitaire sur résultat	20,81	23,65	5,04	6,02	7,71

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ADIDAS NOM.	EUR	3 000	382 380,00	0,26
TOTAL ALLEMAGNE			**382 380,00**	**0,26**
ETATS-UNIS				
AMAZON.COM INC	USD	4 000	314 813,08	0,21
ESTEE LAUDER COMPANIES INC -A-	USD	2 500	581 162,75	0,40
JOHNSON & JOHNSON	USD	4 000	662 044,41	0,45
MICROSOFT CORP	USD	2 600	584 214,37	0,39
MODERNA INC	USD	4 000	673 175,30	0,45
TOTAL ETATS-UNIS			**2 815 409,91**	**1,90**
FRANCE				
AIR LIQUIDE PRIME DE FIDELITE	EUR	14 767	1 955 150,80	1,32
AIR LIQUIDE PRIME DE FIDELITE 2023	EUR	1 100	145 640,00	0,10
ALSTOM	EUR	25 218	575 474,76	0,39
ARKEMA	EUR	10 000	838 800,00	0,57
BIOMERIEUX	EUR	5 000	489 600,00	0,33
CAPGEMINI SE	EUR	5 294	825 599,30	0,56
DANONE	EUR	12 813	630 783,99	0,42
DASSAULT SYST.	EUR	30 245	1 013 056,28	0,69
ESSILORLUXOTTICA	EUR	8 348	1 412 481,60	0,96
HERMES INTERNATIONAL	EUR	900	1 300 500,00	0,88
INTERPARFUMS	EUR	15 629	868 972,40	0,59
KERING	EUR	2 061	980 005,50	0,66
L'OREAL PRIME DE FIDELITE	EUR	4 500	1 501 200,00	1,02
LEGRAND SA	EUR	12 000	897 840,00	0,60
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	3 500	2 379 650,00	1,61
PERNOD RICARD	EUR	3 000	551 250,00	0,37
PEUGEOT INVEST	EUR	5 000	445 000,00	0,30
PIERRE & VACANCES	EUR	585 995	631 702,61	0,42
PIERRE ET VACANCES BSA 15-09-27	EUR	177 161	10 629,66	0,01
SAINT-GOBAIN	EUR	12 000	547 800,00	0,37
SANOFI	EUR	10 000	898 400,00	0,61
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	EUR	1 200	363 000,00	0,24
SEB	EUR	6 500	508 625,00	0,35
SEB SA PF 2024	EUR	3 500	273 875,00	0,19
SPIE SA	EUR	30 000	730 800,00	0,49
THALES	EUR	8 000	954 400,00	0,65
TOTALENERGIES SE	EUR	15 992	937 930,80	0,63
TOTAL FRANCE			**22 668 167,70**	**15,33**
ROYAUME-UNI				
LINDE PLC	EUR	4 000	1 221 800,00	0,83
TOTAL ROYAUME-UNI			**1 221 800,00**	**0,83**
SUISSE				
NESTLE NOM.	CHF	12 000	1 305 722,85	0,88
ROCHE HOLDING AG-GENUSSSCHEIN	CHF	5 000	1 475 143,45	1,00

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL SUISSE			**2 780 866,30**	**1,88**
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**29 868 623,91**	**20,20**
TOTAL Actions et valeurs assimilées			**29 868 623,91**	**20,20**
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 2.0% 17-11-25 CV	EUR	900 000	964 860,02	0,65
DEUTSCHE POST AG 0.05% 30-06-25	EUR	1 000 000	955 848,77	0,65
DURR AG 0.75% 15-01-26 CV	EUR	1 200 000	1 327 384,11	0,90
EVONIK INDUSTRIES 0.625% 18-09-25	EUR	700 000	647 295,03	0,44
RAG STIFTUNG ZCP 02-10-24 CV	EUR	1 800 000	1 682 163,00	1,14
SGL CARBON AG 5.75% 21-09-27	EUR	100 000	107 674,43	0,07
TAG IMMOBILIEN AG 0.625% 27-08-26	EUR	1 200 000	896 977,08	0,61
THYSSENKRUPP AG 1.875% 06-03-23	EUR	400 000	405 016,03	0,27
ZALANDO SE 0.05% 06-08-25 CV	EUR	1 800 000	1 558 287,86	1,05
TOTAL ALLEMAGNE			**8 545 506,33**	**5,78**
AUTRICHE				
AUSTRIAMICROSYSTEMS AG ZCP 05-03-25	EUR	1 600 000	1 242 216,00	0,84
TOTAL AUTRICHE			**1 242 216,00**	**0,84**
BELGIQUE				
ANHEUSER INBEV SANV E3R+0.3% 15-04-24	EUR	1 500 000	1 506 886,00	1,02
GROUPE BRUXELLES LAMBERT 1.375% 23-05-24	EUR	100 000	98 394,60	0,07
GROUPE BRUXELLES LAMBERT 2.125% 29-11-25	EUR	1 000 000	1 022 607,67	0,69
TOTAL BELGIQUE			**2 627 888,27**	**1,78**
ETATS-UNIS				
FORD MOTOR CREDIT CO 3.021% 06-03-24	EUR	2 000 000	2 015 156,88	1,36
JPMORGAN CHASE BANK N A ZCP 18-02-24	EUR	1 000 000	1 025 565,00	0,70
JP MORGAN CHASE FINANCIAL COMPANY LLC ZCP 14-01-25	EUR	1 900 000	1 965 037,00	1,33
JP MORGAN CHASE FINANCIAL COMPANY LLC ZCP 29-04-25	EUR	1 200 000	1 236 918,00	0,83
LOUIS DREYFUS COMPANY BV FIX 2.375% 27-11-25	EUR	1 300 000	1 240 742,79	0,84
TOTAL ETATS-UNIS			**7 483 419,67**	**5,06**
FRANCE				
ACCOR 0.7% 07-12-27 CV	EUR	32 390	1 346 063,62	0,91
AIR FRANCE KLM 0.125% 25-03-26	EUR	118 000	1 927 766,00	1,30
AIR FR KLM 1.875% 16-01-25	EUR	1 600 000	1 479 019,51	1,00
CA 3.0% 21-12-25 EMTN	EUR	1 200 000	1 165 540,00	0,78
CARREFOUR SA ZCP 14-06-23 CV	USD	2 200 000	2 012 114,68	1,36
CASINO EUAR10+1.0% PERP	EUR	1 500 000	275 818,75	0,19
CIE GEN DES ETS MICHELIN ZCP 10-11-23	USD	1 400 000	1 258 202,94	0,86
CLARANOVA 6.0% 27-06-24	EUR	500 000	490 287,67	0,34
CMA CGM 7.5% 15-01-26	EUR	1 000 000	1 070 670,00	0,73
EDF 2.875% PERP	EUR	1 600 000	1 354 468,05	0,91
ELIS EX HOLDELIS 1.75% 11-04-24	EUR	1 000 000	987 656,37	0,67
ELIS EX HOLDELIS 2.25% 22-09-29	EUR	1 000 000	1 080 009,32	0,73
ELIS EX HOLDELIS ZCP 06-10-23	EUR	7 719	238 347,28	0,16
ERAMET 4.196% 28-02-24	EUR	1 600 000	1 656 635,68	1,12
ERAMET 5.875% 21-05-25	EUR	2 000 000	2 089 075,34	1,41

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
FAURECIA 2.625% 15-06-25	EUR	2 300 000	2 103 574,25	1,42
FAURECIA 3.75% 15-06-28	EUR	1 000 000	854 585,00	0,58
FIGEAC AERO 1.75% 18-10-28 CV	EUR	1 789	42 083,54	0,03
FINANCIERE IMMOBILIERE BORDELAISE 6.0% 30-01-25	EUR	1 000 000	900 500,00	0,61
FNAC DARTY 0.25% 23-03-27 CV	EUR	25 500	1 678 244,25	1,13
FRANCE 1.75% 25-11-24	EUR	5 500 000	5 399 101,75	3,65
FRANCE GOVERNMANT BOND OAT ZCP 25-03-23	EUR	2 000 000	1 991 110,00	1,34
FROMAGERIES BEL LA VACHE QUI RIT 1.5% 18-04-24	EUR	1 700 000	1 660 780,88	1,13
GROUPE DANONE 1.75% PERP EMTN	EUR	1 900 000	1 897 276,10	1,28
ILIAD 1.5% 14-10-24	EUR	1 400 000	1 336 823,27	0,91
IPSOS 2.875% 21-09-25	EUR	2 500 000	2 362 929,45	1,59
JCDECAUX 1.0% 01-06-23	EUR	300 000	299 441,34	0,20
KERING 0.75% 13-05-28 EMTN	EUR	100 000	88 279,38	0,06
KORIAN 0.875% 06-03-27 CV	EUR	27 000	1 102 855,50	0,74
NEOEN 2.875% 14-09-27 CV	EUR	1 400 000	1 429 379,85	0,96
NEXANS 2.75% 05-04-24	EUR	1 500 000	1 516 100,24	1,02
NEXITY 0.25% 02-03-25 CV	EUR	28 000	1 648 304,00	1,11
NEXITY 0.875% 19-04-28 CV	EUR	33 400	1 466 326,80	0,99
PAPREC 3.5% 01-07-28	EUR	1 500 000	1 322 686,67	0,90
QUADIENT 2.25% 03-02-25	EUR	2 100 000	1 988 918,49	1,35
RENAULT 1.25% 24-06-25 EMTN	EUR	1 000 000	905 189,59	0,62
RENAULT 2.5% 02-06-27 EMTN	EUR	1 000 000	885 956,03	0,60
RENAULT CREDIT INTL BANQUE 0.25% 08-03-23	EUR	1 250 000	1 247 858,30	0,85
RENAULT CREDIT INTL BANQUE E3R+0.43% 12-01-23	EUR	1 600 000	1 606 339,87	1,08
REXEL 2.125% 15-12-28	EUR	1 100 000	959 510,75	0,65
SCHNEIDER ELECTRIC SE 0.0% 15-06-26	EUR	5 000	920 192,50	0,62
SEB 1.5% 31-05-24	EUR	1 100 000	1 061 354,59	0,72
SPIE 2.625% 18-06-26	EUR	2 000 000	1 921 423,29	1,30
TEREOS FINANCE GROUPE I 7.5% 30-10-25	EUR	1 800 000	1 840 509,00	1,25
UBISOFT 1.289% 30-01-23	EUR	600 000	606 084,90	0,41
VALEO ELECTRONIQUE ET SYSTEMES DE L 0.625% 11-01-23	EUR	1 200 000	1 206 063,62	0,82
VOLTALIA 1.0% 13-01-25 CV	EUR	35 000	996 117,50	0,67
WORLDLINE 1.625% 13-09-24	EUR	1 300 000	1 258 310,69	0,85
WORLDLINE ZCP 30-07-25 CV	EUR	6 400	685 897,60	0,47
TOTAL FRANCE			**65 621 784,20**	**44,38**
ITALIE				
DIASORIN ZCP 05-05-28 CV	EUR	900 000	787 725,00	0,53
NEXI ZCP 24-02-28 CV	EUR	1 600 000	1 155 400,00	0,78
PIRELLI C ZCP 22-12-25 CV	EUR	1 000 000	939 995,00	0,64
TOTAL ITALIE			**2 883 120,00**	**1,95**
LUXEMBOURG				
ARCELLOR MITTAL 1.0% 19-05-23	EUR	1 000 000	999 583,97	0,68
ARCELLOR MITTAL 1.75% 19-11-25	EUR	1 200 000	1 134 741,04	0,77
CITI GLO 0.5% 04-08-23 EMTN	EUR	2 000 000	1 988 908,89	1,34
TOTAL LUXEMBOURG			**4 123 233,90**	**2,79**
MEXIQUE				
PETROLEOS MEXICANOS E3R+2.4% 24-08-23	EUR	1 600 000	1 596 785,87	1,08
TOTAL MEXIQUE			**1 596 785,87**	**1,08**

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
NORVEGE				
NASSA TOPCO AS 2.875% 06-04-24	EUR	1 000 000	987 701,67	0,67
TOTAL NORVEGE			**987 701,67**	**0,67**
PAYS-BAS				
AMERICA MOVIL BV ZCP 02-03-24	EUR	1 000 000	1 010 865,00	0,68
JUST EAT TAKEAWAYCOM NV 0.625% 09-02-28	EUR	1 000 000	663 756,60	0,45
MONDELEZ INTL HLDINGS NE ZCP 20-09-24	EUR	600 000	587 799,00	0,40
PPF ARENA 2.125% 31-01-25 EMTN	EUR	1 000 000	964 314,86	0,65
TELEFONICA EUROPE BV 3.0% PERP	EUR	900 000	878 373,68	0,60
VOLKSWAGEN INTL FIN NV 5.125%/TV PERP	EUR	1 000 000	1 017 254,73	0,68
TOTAL PAYS-BAS			**5 122 363,87**	**3,46**
ROYAUME-UNI				
INFORMA 2.125% 06-10-25 EMTN	EUR	900 000	859 744,36	0,59
TOTAL ROYAUME-UNI			**859 744,36**	**0,59**
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**101 093 764,14**	**68,38**
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			**101 093 764,14**	**68,38**
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
BSO Amirique	EUR	2 000	1 392 280,00	0,94
BSO Bio Santi	EUR	2 000	2 338 500,00	1,58
BSO CONVERTIBLE C	EUR	107 000	9 313 280,00	6,30
BSO PME C	EUR	1 000	156 380,00	0,11
TOTAL FRANCE			**13 200 440,00**	**8,93**
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			**13 200 440,00**	**8,93**
TOTAL Organismes de placement collectif			**13 200 440,00**	**8,93**
Dettes			**-163 708,56**	**-0,11**
Comptes financiers			**3 846 525,01**	**2,60**
Actif net			**147 845 644,50**	**100,00**

Parts BSO Patrimoine	**EUR**	**80 519,00000**	**1 836,15**

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : BSO Patrimoine
Identifiant d'entité juridique : 969500OIL3H3GBQ1DZ37

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-t-il un objectif d'investissement durable ?

☐ **Oui**

- ☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental :** ___%
  - ☐ dans des activités qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
  - ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social :** ___%

☒ **Non**

- ☐ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de ___% d'investissements durables
  - ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
  - ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
  - ☐ ayant un objectif social
- ☒ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé pas d'investissements durables**

Par **investissement durable**, on entend uninvestissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste**d'activités économiques durablessur le plan environnemental**. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Pour rappel, le FCP promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement « SFDR ». Il peut investir partiellement dans des activités économiques qui contribuent à un ou plusieurs objectif(s) environnemental (aux) prescrit(s) à l'article 9 du Règlement sur la Taxonomie. Le FCP ne prend toutefois actuellement aucun engagement quant à une proportion minimale.

La Société de gestion s'assure que les investissements ne nuisent pas de manière significative à tout autre objectif environnemental ou social en mettant en œuvre une politique d'exclusion par rapport aux émetteurs réalisant plus de 5% de son chiffre d'affaires dans les secteurs suivants :

- Production de charbon ;
- Production de tabac ;
- Production d'armes controversées.

La Société de gestion suit également la notation ESG du FCP, sans qu'il soit fixé d'objectif.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Au 31/12/2022, le score ESG du fonds est de 78,7. Le FCP a également respecté son filtre d'exclusion avec un contrôle quotidien.

…et par rapport aux périodes précédentes ?

Au 31/12/2021, le score ESG du fonds n'était pas suivie. Le FCP a également respecté son filtre d'exclusion avec un contrôle quotidien au cours de l'exercice 2021.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Le fonds n'a pas d'objectif d'investissements durables.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives lesplus significatives des décisions d'investissement sur lesfacteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Le produit n'a pas d'objectif d'investissements durables.

Néanmoins, la société de gestion a mis en place une méthodologie interne pour définir ce qu'est un investissement durable. Cette méthodologie utilise les données mises à disposition par Refinitiv sur les critères extra financiers (notes sur les piliers E, S et G et sur les controverses).

Elle définit dans un premier temps si l'émetteur contribue à un objectif social ou environnemental à partir du score délivré par notre fournisseur de donnée extra-financières sur le pilier E ou S. Si la note de la société dépasse un score de 70 / 100 sur l'un des deux piliers alors elle est qualifiée de leader sur le pilier E ou sur le pilier S.

Dans un second temps, la méthodologie permet de vérifier que la société ne cause pas de préjudice important sur les piliers E (Emissions, Utilisation des ressources, Innovation) S (Forces de travail, Droits humains, Communauté, Responsabilité produit) et G (Management, actionnaires et stratégie CSR) et a un score de controverse convenable. Le préjudice important est qualifié par une note inférieure à 20/100 sur les piliers E et S.

Par ailleurs, l'application des pratiques de bonne gouvernance est définie par une note supérieure à 50 / 100 sur le pilier G.

La mise en œuvre de cette méthodologie aboutit à une part de 24,8% d'investissements durables pour le fonds.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Le FCP ne prend pas en compte les PAI dans sa politique d'investissement. Ils ont néanmoins été calculés.

.Entreprises

Indicateur	Fonds	Catégorie	Couverture	Actifs éligibles couverts
Émissions de gaz à effet de serre				
1.Émissions Scope 1 en Tonnes	17 405,68		71%	76%
1.Émissions Scope 2 en Tonnes	2 592,97		71%	76%
1.Émissions Scope 3 en Tonnes	95 551,81		71%	76%
1.Émissions Scope 1,2, et 3 en Tonnes	115 638,18		72%	77%
2.Empreinte Carbone Scope 1 et 2 Tonnes par EURm	217,00	86,98	71%	76%
2.Empreinte Carbone Scope 1,2 et 3 Tonnes par EURm	1 235,96	623,80	72%	77%
3.Intensité Scope 1 et 2 Tonnes par EURm	254,32	162,55	73%	78%
3.Intensité Scope 1,2 et 3 Tonnes par EURm	1 273,78	918,58	74%	79%
4.Combustibles fossiles portefeuille impliqué (%)	5,17	6,76	78%	83%
5.Consommation d'énergie non renouvelable (%)	68,74	62,55	48%	52%
5.Production d'énergie non renouvelable (%)	22,52		11%	12%
6.Conso. énergétique par secteur à impact élevé sur le climat (%)				
Agriculture, Foret, Pêche			0%	0%
Mines, carrières	3,05		4%	4%
Industrie	0,76		34%	36%
Fourniture d'électricité, gaz, vapeur, air conditionné	4,12		1%	1%
Fourniture d'eau, assainissement, gestion de dechets	0,69		0%	0%
Construction			0%	0%
Grossistes, détaillants, réparation de véhicules motorisés	0,58		2%	2%
Transports et stockage	0,17		4%	4%
Immobilier	0,96		1%	1%
15. Manque de politique de réduction des émissions (%)	36,71	37,33	78%	83%
Biodiversité				
7.Effets négatifs sur la biodiversité (%)	7,45	7,15	78%	83%
Eau				
8.Emissions dans l'eau Tonnes par EURm	0,21		14%	15%
Déchets				
9.Déchets dangereux Tonnes par EURm	2,02	45,19	41%	44%
Social et salariés				
10.Violation principes et directives UNgc/OCDE (%)	0,00	0,36	78%	83%
11.Absence de mécanismes de conformité Ungc/OCDE (%)	36,32		76%	82%
12.Ecart de rémunération H/F	10,94		1%	1%
13.Femme au conseil Administration (%)	42,01	37,84	75%	75%
14.Exposition armes controversées (%)	0,00	0,00	78%	83%
16.Taux d'accidents du travail	0,81		14%	15%

.Etats

Indicateur	Fonds	Catégorie	Couverture	Actifs éligibles couverts
Climat				
1.Intensité Carbonne	0,11	0,19	3%	76%
Social				
2.Violations sociales	0,00		3%	76%

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?
Description détaillée :

Le produit n'a pas d'objectif d'investissements durables. Les données disponibles via nos différents fournisseurs ne nous permettent pas d'évaluer la conformité des investissements à ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Ce produit financier ne prend pas en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Cependant, notre méthodologie permet de vérifier que la société ne cause pas de préjudice important sur les piliers E (Emissions, Utilisation des ressources, Innovation) S (Forces de travail, Droits humains, Communauté, Responsabilité produit) et G (Management, actionnaires et stratégie CSR) et a un score de controverse convenable (>20). Le préjudice important est qualifié par une note inférieure à 20/100 sur les piliers E, S et G.

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période, à savoir :

Investissements les plus important	% actifs	Pays	Secteur
BSO CONVERTIBLE C	6,32%	FR	Funds
OAT 1,75%14-24	3,66%	FR	Government
LVMH MOET VUITTON	1,61%	FR	Consumer, Cyclical
IPSOS 2,875%210925	1,61%	FR	Communications
BSO BIO SANTE FCP	1,59%	FR	Funds

Quelle était la proportion d'investissement liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

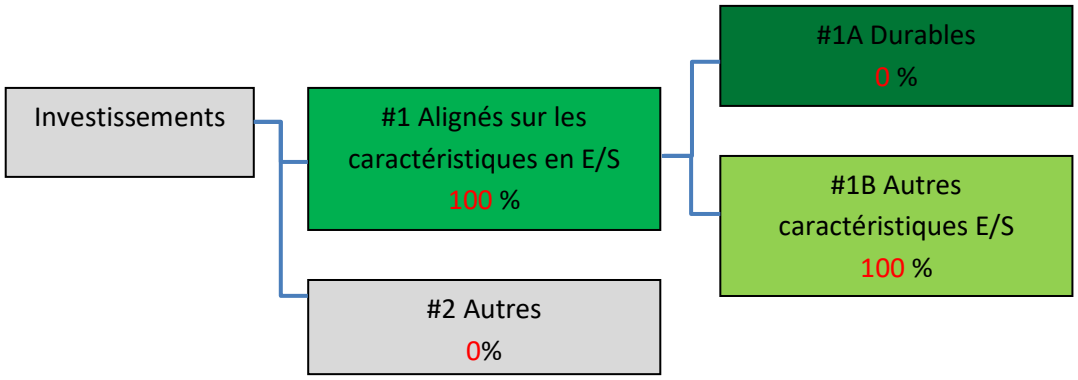

*La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.*

*La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.*

*La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend** :*

*- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux ;*

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les secteurs économique des investissements sont les suivants :

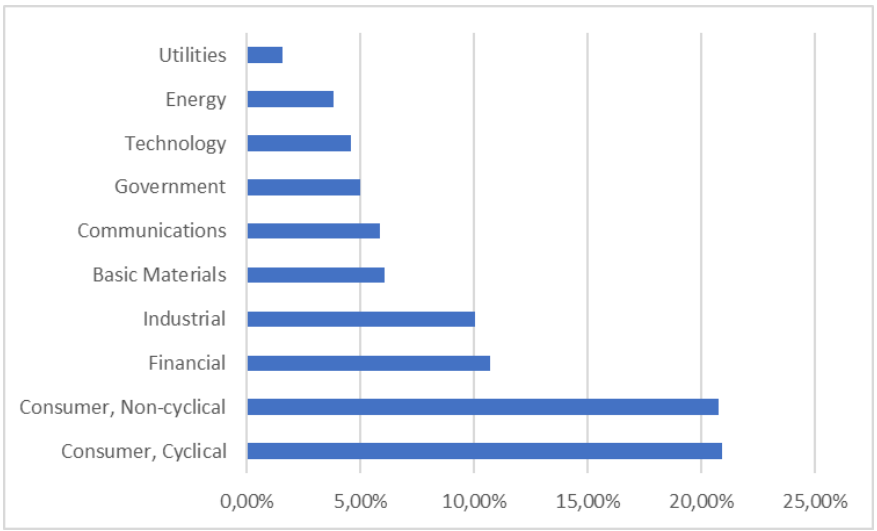

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part desrevenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements ; des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple,
- **Des dépenses d'exploitation** (Ope) pour refléter les activités opérationnelles vertesdes sociétés bénéficiaires des investissements.

Dans quelle mesure minimale les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

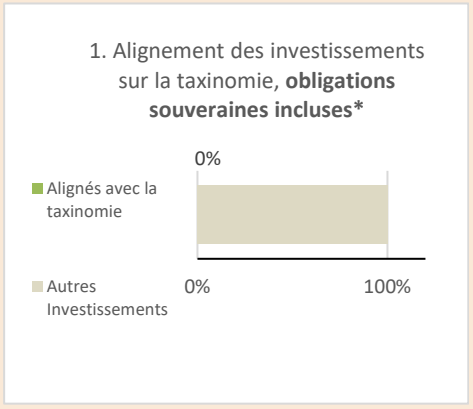

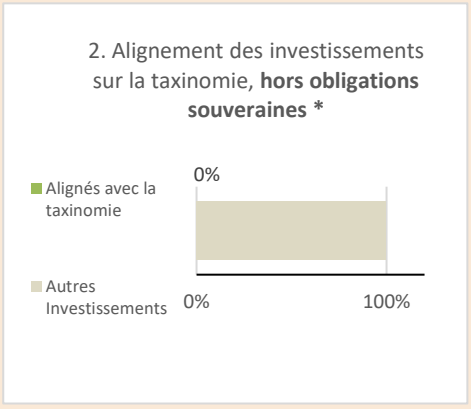

**** Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.***

Quelle était la part d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes ?

Les informations sur la part d'investissement dans des activités transitoires et habilitantes n'est pas disponible.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE n'est pas disponible pour les périodes de référence précédentes.

Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit n'a pas d'objectif d'investissements durables.

Néanmoins, la société de gestion a mis en place une méthodologie interne pour définir ce qu'est un investissement durable en utilisant les données mises à disposition par Refinitiv sur les critères extra financiers (notes sur les piliers E, S et G et sur les controverses). Cette méthodologie permet d'identifier une part de 23% d'investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxonomie de l'UE.

Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Le produit n'a pas d'objectif d'investissements durables.

Néanmoins, la société de gestion a mis en place une méthodologie interne pour définir ce qu'est un investissement durable en utilisant les données mises à disposition par Refinitiv sur les critères extra financiers (notes sur les piliers E, S et G et sur les controverses). Cette méthodologie permet d'identifier une part de 23,7% d'investissements durables sur le plan social.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et existait-t-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Il n'y a pas d'investissements inclus dans la catégorie « Autres ».

Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Des contrôles pre trade et des contrôles post trade sont mis en œuvre pour s'assurer du respect des filtres d'exclusion.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

Le produit n'a pas d'indice de référence durable.

- ***En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?***

Le produit n'a pas d'indice de référence durable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?***

Le produit n'a pas d'indice de référence durable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?***

Le fonds a une performance de – 9,06 % sur l'exercice 2022, tandis que son indice de référence (25% DJ Euro Stoxx Large + 75% Bloomberg Euro Agg 3-5) a une performance de – 10,82 %.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?***

Le produit n'a pas d'indice de marché large.